

Texte n°DGD 058 / 2012

(D.A du 14.04.2012 )

## CLASSEMENT TARIFAIRE

**Véhicule de surveillance de réseaux gaz**

La question a été posée de savoir sous quelle position tarifaire il convient de classer le véhicule de surveillance de réseaux gaz décrit ci- dessous :

**Dénomination commerciale:** véhicule de surveillance de réseaux gaz de marque Renault Espace.

**Description :** Il s'agit d'un véhicule de marque Renault Espace, ayant subi, avant son importation, certains aménagements effectués par la société CONCORDIA spécialisée dans l'installation des systèmes de contrôle et de surveillance de réseaux de gaz. Ces aménagements peuvent être regroupés comme suit :

**1. Sur le plan interne :**

- Montage d'un plateau en aluminium, recouvrant complètement le plancher du véhicule, fixé par des vis ;
- Montage d'installations électriques et pneumatiques (câbles et tuyauteries) ;
- Installation d'un système Protheo Light de mesure et de contrôle des fuites de gaz, à la place des sièges arrière, éliminés à effet ;
- Montage d'une table pliante ;
- Montage d'un élément à tiroirs ;
- Montage des sièges arrière sur des glissières visant à faciliter leur déplacement et fixation dans n'importe quelle position intermédiaire.

L'unité Protheo Light, la table pliante et l'élément à tiroir sont fixés au plateau par boulonnage.

**2. Sur le plan externe :**

- Installation d'un système d'aspiration à tuyaux sur le pare-choc avant du véhicule ;
- Installation d'un gyrophare et d'une lampe clignotante.

Le système d'aspiration est relié à l'unité Protheo Light par des tuyaux et conduites métalliques passant par le châssis et introduits à l'intérieur du véhicule.

**3. Outillages supplémentaires :**

- Kit de vérification de contrôle d'aspiration et de bon fonctionnement du système de mesure ;
- Bouteille d'azote et bouteille de méthane ;
- Trousse de premier secours.

D'après les informations contenues dans les documents fournis par la société «CONCORDIA», qui a réalisé l'aménagement du véhicule et le montage de l'appareillage, la surveillance des réseaux de distribution du gaz naturel s'effectue par simple passage du véhicule au dessus des conduites enterrées.

Les prélèvements sont effectués à la surface du sol par le système d'aspiration à tuyaux, fixé sur le pare-choc avant du véhicule. Les échantillons d'atmosphère sont aspirés dans le système Protheo à l'intérieur duquel, grâce à l'analyse effectuée par un détecteur laser, chaque trace de méthane est signalée et enregistrée. La surveillance s'effectue à une vitesse n'excédant pas 40 km/h.

**Usage** : Véhicule destiné à la surveillance des réseaux de distribution du gaz .

**De l'avis de l'administration** :

De l'avis de l'Administration et de celui de l'Organisation Mondiale des Douanes consultée à ce sujet, l'article décrit ci-dessus est à classer au n°870590909 du tarif (NDP : 87059090996), par application des Règles Générales Interprétatives 1 et 6 du Système Harmonisé.

**LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**

**Mohamed Abdenaceur BELHADJ**